



Direction Générale Adjointe
Proximité et Services à la Population
**Direction du commerce, de l'artisanat
et du domaine public**
Pôle Gestion du Domaine Public

☎ 04.95 51 78 65.
📠 04.95 51 78 64
commerce@ville-ajaccio.fr

AVIS D'ATTRIBUTION D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

POUR LA CREATION DE 2 STATIONNEMENTS POUR PETITS TRAINS
à des fins d'activités de loisir et touristique
du 1^{er} mars au 31 décembre 2019 sur la commune d'Ajaccio

VU l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.
VU l'avis d'appel public à concurrence publié le lundi 5 novembre 2018 ;
VU l'article 13 du règlement de la consultation ;
VU la/les candidature(s) parvenues aux services municipaux et jugées recevables ;
VU le rapport d'analyse des candidatures ;

L'autorité municipale délivre une autorisation d'occupation temporaire du domaine public à :

**SARL INTERNATIONAL TOURISME TROPHEE (ITT) CHEZ MME ET M
VALENTI PLACE DE GAULLE DIAMANT 1 20000 AJACCIO représentée par
MADAME SYLVIE VALENTI gérante SIRET 392 859 118 7000 16**

Pour le stationnement pour petits trains touristiques :

- (1) Avenue Antoine Serafini (à hauteur de l'établissement « Bar La Rade » côté gauche sens circulation, sur 45 mètres linéaires
- (2) Allée de la légion d'honneur (à hauteur du n°1, face à l'établissement « Le Pavillon bleu » sur 25 m linéaires), Cours Général Leclerc

L'autorisation est consentie pour la période suivante : du 1^{er} mars au 31 décembre 2019.
